

Mauritanie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Mauritanie compte six conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs, y compris la Convention en matière d'impôts sur le revenu de l'Union du Maghreb arabe conclue avec quatre partenaires (la Convention UMA).

Aucune de ces conventions n'est conforme au standard minimum.

La Mauritanie n'a pas signé l'IM.

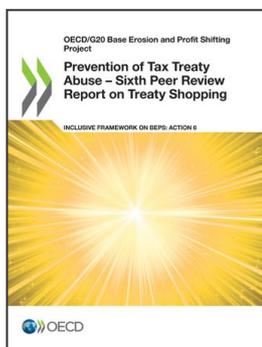
B. Conclusion

La Mauritanie a élaboré un plan de mise en œuvre du standard minimum dans ses conventions conclues avec les Émirats arabes unis, la France, la Sénégal et la Tunisie. La Mauritanie a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs qu'elle prévoyait de signer l'IM, et de notifier les conventions devant être couvertes par l'IM.

Autres conventions

Le tableau ci-après répertorie les conventions non conformes, qui ne font pas l'objet d'un instrument de mise en conformité, d'une déclaration générale relative à l'application d'une règle détaillée de limitation des avantages, et pour lesquelles aucune mesure n'a été prise en vue de mettre en œuvre le standard minimum.

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Algérie*	Non
2	France	Oui
4	Maroc	Oui
3	Partenaires conventionnels de l'UMA (Algérie*, Libye*, Maroc, Tunisie)	Oui (Maroc, Tunisie), Non (Algérie*, Libye*)
5	Sénégal	Oui
6	Tunisie	Oui



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/36cebf8e-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2024), « Mauritanie », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/5356523c-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.